

Simulation des conséquences de la réforme sur les comptes publics en assemblant les comptes de l'État et de la protection sociale

Comptes de résultat simplifiés de l'état et de la protection sociale situation 2013		Comptes de résultat simplifiés de l'état et de la protection sociale avec RC RTT IGR IGP		Evolutions des postes	
Recettes (en millions d'€)		Recettes (en millions d'€)			
Produits fiscaux		Produits fiscaux			
impôts collectés par l'état pour lui, pour la protection sociale et pour collectivités locales	501050	743109	impôts collectés par l'état pour lui, pour équilibrer les comptes de la protection sociale, pour collectivités locales et pour financer le RDB	242059	48,31%
Dont les impôts que l'on propose de réformer	143860	385919	Produits des nouveaux impôts		
Impôt sur le revenu d'activité	51844	244779	IGR progressif sur revenus d'activités prélevé à la source, après suppression des niches fiscales, assiette de la CSG et taux progressifs	156936	
Impôts sur revenus de transferts	4000	7058	IGR sur revenus de transfert dont retraites estimée en gardant retraite moyenne à 1276€, chômage		
CSG sur les revenus de placement	5224				
CSG sur retraites et revenus de transferts	16891				
CRDS, prélèvement social sur les revenus du capital, contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie – Casa etc)	9884	8000	IGR sur plus-value immobilières		
Impôts sur revenus du capital foncier et financier	10000				
ISF	4917				
Impôts locaux (taxes foncières)	36414	126082	IGP des particuliers estimé pour 50M de ménages disposant de 370000€ de patrimoine net moyen soit un total de 9900md€ avec répartition T Piketty	70065	
CSG sur les revenus du patrimoine	4686				
Dont les impôts que l'on maintient	357190	357190	On maintient la collecte de TVA inchangée mais on l'utilise comme modulation pour orienter la consommation en favorisant les produits utiles et vertueux sur le plan social et écologique.		
TVA	147680				
Impôt sur les sociétés	42010				
TICPE	23427				
au moins 20 autres impôts divers sur entreprises et particuliers (amendes, redevances...)	144073		Une simplification fiscale de tous ces « petits » impôts est à prévoir		
cotisations et contributions sociales prélevées sur le travail dont	457580	356971	cotisations sociales prélevées sur le travail pour financer assurance santé, retraites complémentaires, chômage et formation professionnelle des demandeurs d'emploi	-100610	-21,99%
CSG sur salaires	65381				
cotisations sociales sur les salaires (1/4 salariales et 3/4 patronales)	328917	356971	total des futures cotisations sociales salariés et non salariés		
cotisations sociales des non salariés	24678				
cotisations aux régimes de la mutualité et de la prévoyance, des cotisations des inactifs et des artistes-auteurs, des cotisations sur prestations et des cotisations volontaires	32004				
CRDS sur salaires	6600				
Produits de fonctionnement			Produits de fonctionnement		
vente de prestations de services par les services de l'état	3199	3199			0,00%
production stockée et immobilisée de l'état	113	113			0,00%
autres produits de fonctionnement de l'état	27024	27024			0,00%
Produits d'interventions dont participation de tiers à des financements d'infrastructures	1985	1985			0,00%
Produits financiers de l'état	19198	19198			0,00%
produits financiers, les ventes de biens et services, les indemnités d'assurance, les dons aux institutions sans but lucratif	24100	24100			0,00%
total des produits	1034249	1175698	total des produits en hausse de	141449	13,68%
Dépenses			Dépenses		
Charges de l'état situation 2013	-398773	-327688	Charges de l'état avec RDB RTT IGR et IGP	-71085	-17,83%
dont postes en évolution	-286196	-215111	dont postes en évolution		-24,84%
Rémunérations (1922311 agents de l'état en 2012 pour 1 908 739 équivalents temps plein)	-70525	-66999	baisse d'effectif d'environ 20 % dans secteurs très administratifs. La RTT généralisée permet de le faire sans mise au chômage	-3526,25	-5,00%
Pensions versées directement par état retraite, invalidité et majorations pour enfants	-52115	-26057	baisse de 50 % car l'état n'aura plus qu'à verser le complément du RDB senior	-26058	-50,00%
charges de sécurité sociale	-11314		supprimées car déjà prises en compte dans calcul global des cotisations sociales sur tous les emplois publics et privés		-100,00%
Transferts de l'état vers	-147762	-122056		-25706,5	-17,40%
aux ménages (aides logement, handicap, solidarité, bourses...)	-36521	-10000	suppression remplacés par RDB sauf 10Md pour aides handicapés maintenues	-26521	-72,62%
aux entreprises	-11895		suppression des aides aux entreprises y compris CICE à terme ce dernier n'étant pas en vigueur en 2013	-11895	-100,00%
aux collectivités territoriales	-75235	-100000	+25Mds pour compenser en partie suppression taxe foncière	24765	32,92%
aux autres collectivités (retraites de sncf et ratp, contrats aidés, Aide publique au devt...)	-24111	-12056	baisse de moitié car suppressions contrat aidés et retraites en partie prises en charges RDB seniors	-12055,5	-50,00%
Reprise du passif de l'établissement public de financement et de restructuration du crédit lyonnais	-4480		a ne pas refaire chaque année		
Et postes inchangés	-112577	-112577	Et postes inchangés		0,00%
Charges d'intérêts des dettes p148	-42327	-42327	poste pour l'instant inchangé mais qui doit évoluer avec désendettement		

prestations versées par les organismes de protection sociale en 2013		-669578	-860901	prestations versées par les organismes de protection sociale avec RDB		191324	28,57%
dont				dont			
maladie	-183600	-165240		Moins 10 % du fait de l'amélioration vie prof / vie privée baisse chômage	-18360		
invalidité	-37000	-37000			0		
accident du travail	-12200	-10980		Moins 10 % du fait baisse de temps de travail	-1220		
retraite base de droit direct	-182745	-179983		Rdb senior remplace retraite de base			
retraite complémentaire de droit direct	-69933	-69933		le système de retraite complémentaire actuel est maintenu	0		
minimum vieillesse droit direct	-2971						
autres prestations retraites droit direct (retraites d'entreprises)	-3560						
prestation vieillesse liée à la dépendance	-8210	-30000		poste à conforter car besoins vont augmenter	21790		
pensions dérivées de base	-22772						
pensions dérivées complémentaires	-11901						
autres pensions dérivées	-853						
dérivée du minimum vieillesse	-2032						
maternité	-7900	-7900					
Famille AF	-48400	-27549		RDB enfant remplace AF et aides aux familles			
insertion prof	-3400	-16019		RDB Adolescents			
chômage	-37600	-26320		Moins 30 % car baisse chômage, mais garde budget formation demandeur emploi	-11280		
				réduite de 70 % car moins précarité et complétée par encadrement loyers, isolations et investissement ds construction (fonds de réserves des retraites)	-10620		
logement APL	-17700	-7080					
pauvreté exclusion RSA	-16800	-282896		RDB adulte actif remplace RSA			
Fonctionnement des organismes de protection sociale (écart entre prestations des régimes et dépenses globales)	-43518	-17407		baisse de 60 % par suppression de régimes secondaires (ne restent que CPAM, ARRCO et Pole emploi pour tous)	-26111	-60,00%	
total des charges	-1111869	-1205997		Total des charges soit une hausse des dépenses publiques de	94128	8,47%	
PIB 2013	2116600						
déficit budgétaire global en 2013	-77619	-30299		résultat budgétaire global attendu avec réforme RDB PTT IGR et IGP			
soit	-3,67%	du PIB					
							-1,43%

Ce budget est construit avec les hypothèses suivantes en matière de cotisations et de fiscalité sur les revenus salariés

Le salaire brut horaire est inchangé

Il s'applique sur une durée mensuelle moyenne de 138,67 heures soit 91,43% de 35h

Les taux de cotisations sociales sont

Taux fixe de cotisations salariales santé 10,00%

Taux fixe de cotisations patronales chômage et FC 8,00%

Taux variables de cotisations patronales

A partir de	taux retraite complémentaire	taux santé
1 smic	0%	4%
1,2smic	5%	11%
1,4smic	12%	13%
1,6smic	15%	18%
4smic	15%	19%

Seuils et taux des tranches d'IGR prélevé à la source sur salaires nets

nb de smic	taux marginaux d'IGR
0	35,00%
2,5	37,00%
4	40,00%
6	45,00%
10,0	60,00%

Et nouvelle fiscalité du patrimoine (les patrimoines sont individualisés, donc pour un ménage il faut doubler les seuils)

tranche de patrimoine taxable	Début de tranche en valeur de patrimoine net	Taux marginaux de IGP
1	0 €	0,00%
2	15 000 €	0,75%
3	300 000 €	1,00%
4	500 000 €	1,25%
5	750 000 €	2,00%
6	1 000 000 €	3,00%
7	2 000 000 €	3,50%